

Attestation d'Agrément pour dispenser le CQP-APS

Commission Paritaire Nationale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle
des organismes de prévention et de sécurité

ADEF 89 av du Maine 75014 PARIS

Je soussigné :

Jean-Pierre MALGUY, secrétaire de la CPNEFP, atteste par la présente que l'organisme de formation :

CREFOPS

9-11 Val de Fontenay

94132 FONTENAY--sous--BOIS

A été agréé par la Commission Nationale Paritaire d'Agrément et de Certification (CNPAC) de la CPNEFP, qui s'est réuni le 30/03/2009

Pour dispenser le CQP-APS de la Branche prévention et sécurité privée :

Sous le Numéro d'agrément :

9407111501

Valable jusqu'au 31/12/2010

Fait à Paris le 30/03/2009 pour servir et valoir ce que de droit.

Jean-Pierre MALGUY

P/O La CPNEFP

